



L'ÉCHO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N° 36 - DÉCEMBRE 2023

L'édito du Maire : « Bonnes Fêtes de fin d'année ! En route pour 2024 ! »

Chères Prêmesquaises, chers Prêmesquois,

Il n'est pas aisé de nous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année dans le contexte international et national que nous connaissons. Après le conflit Ukraine-Russie, c'est maintenant du Proche-Orient qu'ont surgi la violence, le terrorisme et la guerre. **Ce climat difficile rejaillit dans l'Hexagone** et notre pays vit sous menace constante depuis 2015. Le tout sur fond d'inquiétudes économiques et sociales légitimes ; c'est vrai, nous ne **vivons pas une époque facile mais nous nous devons de rester optimistes** et ne pas sombrer dans le désarroi et la peur.

A l'échelle de la commune, nous nous faisons un point d'honneur à déployer notre projet de mandat 2020-2026, mais la donne se complique avec notamment une raréfaction des subventions et aides publiques, et la perte de notre autonomie financière due à la suppression de la taxe d'habitation. En cette fin d'année, après avoir été longtemps épargnés par l'inflation énergétique, **nous avons dû renouveler notre marché d'électricité et nous devons faire face à une augmentation de 300% sur le tarif des abonnements et du kWh**. Les marges de manœuvre se restreignent mais nous progressons. Quelques mois après **le cap du mi-mandat, c'est près de 70% de nos propositions qui ont été réalisées** ou engagées.

En point d'orgue : la **finalisation de notre éclairage public en LED** qui générera de fortes économies d'énergie. **Très attendus depuis des années, les travaux d'aménagement routier, rue de Gaulle qui abaissent de manière significative la vitesse en cœur de Bourg tout en faisant la part belle au vélo**. Le marquage en chaucidou est une solution originale, qui, avec la zone 30 et la mise en place de la règle de priorité à droite, restructure complètement nos modes de déplacement. A noter également, hors agglomération, l'abaissement de la vitesse à 50 km/h sur l'axe Charles de Gaulle. **Les travaux de réfection des réseaux d'assainissement et de voirie sont terminés rue des Ecoles et c'est maintenant la rue Pasteur qui est en chantier pour les mêmes objectifs**. D'autres aménagements sont prévus rue de la Bleue, à la Montagne et dans d'autres zones d'ici 2026. Nous ne manquons pas de vous tenir informés.

Enfin, cet automne, une inquiétude des habitants du quartier de la Montagne a donné lieu à une pétition de riverains et à la création d'une association autour des évolutions du **projet "Promesse de Fleurs"**. Les travaux sont conséquents et ils provoquent des nuisances que nous sommes en train d'encadrer. **La Municipalité est bien sûr très mobilisée sur ce dossier qui n'est pas simple en gestion du trafic des véhicules lourds et légers**, ainsi qu'en aménagement. Nous informerons de manière plus systématique les

habitants et je souhaite que tout le monde puisse se parler (association, MEL, entreprise, Mairies de Prêmesques et de Pérenchies) pour trouver des solutions acceptables. Nous y travaillons ardemment avec les directions métropolitaines et les services de l'Etat. **C'est un beau projet économique et agricole, générateur de nouveaux emplois qui va faire rayonner nos deux communes** dans les années à venir (cf. article en page 2 de ce numéro). En attendant, les semaines à venir seront consacrées aux fêtes de fin d'année avec son lot de joies en famille et de retrouvailles. Je forme le vœu qu'elles soient revigorantes et pleines de joie pour chacun de vous, en ayant une pensée toute particulière pour celles et ceux qui seront seuls.



Écrire au maire : mairie.premesques@outlook.fr

*Excellentes fêtes
de fin d'année !*

Yvan HUTCHINSON
Maire de Prêmesques
Conseiller Métropolitain
Conseiller Régional

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

PROMESSE DE FLEURS

La société **PROMESSE DE FLEURS** réunit l'ensemble de ses services (administratif, logistique, production) dans notre commune, rue Roger Lecerf, sur l'ancien site RAGT.

C'est un beau projet économique et environnemental qui contribuera au rayonnement de Prêmesques mais aussi de nos voisins de Pérenchies, avec à la clé la création de plus de **150 emplois**, notamment pour nos jeunes. La Municipalité soutient naturellement ce dossier depuis le départ.

Dans le cadre de l'aménagement du futur site, **deux permis de construire ont été déposés**. Un premier pour la partie administrative et logistique, un second pour la construction d'une serre, autonome en eau et ayant pour vocation à cultiver des semences sans additifs. Sur ce volet, **six riverains de Prêmesques et de Pérenchies ont déposé un recours gracieux début novembre**, déclenchant une analyse de l'État dans le cadre de la « loi sur l'eau ». Cette requête est en cours d'étude par les services et institutions concernés.

Au-delà de cette séquence administrative et juridique, **une inquiétude légitime des habitants** a fait l'objet d'une pétition au sujet du trafic actuel et futur des camions généré par l'activité de l'entreprise. Nous en avons pris acte **et nous travaillons ardemment depuis septembre 2022 avec la MEL sur la possibilité d'aménagement d'une voie privée évitant les quartiers résidentiels**. Nous avons également interpellé la Préfecture de Région le 17 novembre dernier pour définir une méthodologie et différents scénarios de tracés et faire en sorte que les habitants soient le moins impactés possible.

<https://www.promessedefleurs.com>



CADRE DE VIE

ZONE DE RENCONTRE RUE PASTEUR

Une zone de rencontre va être créée rue Pasteur. Il s'agit d'une rue où les piétons bénéficient de la priorité absolue sur tous les véhicules (vélos, trottinettes, motos, voitures, bus, poids lourds...). Les piétons sont autorisés à se déplacer sur la chaussée (même s'il y a des trottoirs).

La vitesse de circulation est limitée à 20 km/h.

Le stationnement et l'arrêt des véhicules motorisés ne sont possibles que sur les espaces aménagés à cet effet.

Dans le cadre du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) Voirie, la MEL envisage un aménagement similaire au Domaine de la Ferme. Une réunion sera prévue avec les riverains au cours du 1er trimestre 2024.



CADRE DE VIE

CHAUCIDOU RUE CHARLES DE GAULLE

L'aménagement "Chaucidou" (Chaussée pour les Circulations Douces) a permis de limiter à 50 km/h la vitesse hors agglomération et à 30 km/h en centre-bourg.

Incités à une circulation apaisée, les automobilistes sont plus prudents ; ce qui sécurise le parcours des cyclistes et aussi des piétons.

En voiture, 3 cas de figure se présentent :

1 - La route est dégagée : je circule au centre de la chaussée.

2 - Un véhicule se présente en face : je me rabats sur la droite pour croiser le véhicule, tout en vérifiant qu'il n'y a pas de vélo sur la bande cyclable.

3 - Je croise un véhicule et il y a un vélo sur la bande cyclable : je me rabats à droite sur la bande cyclable, je reste derrière le vélo, j'attends que le véhicule soit passé pour doubler le cycliste. Une fois le cycliste doublé, si aucun véhicule ne se présente face à moi, je reste sur la voie centrale.



À vélo : je circule à droite de la route derrière la ligne discontinue.

À pied, en scooter ou en cyclomoteur : je peux circuler comme les vélos à droite de la route.

À moto : je respecte les mêmes règles de circulation que les voitures.

ECOLE / CMJ

La garderie et la cantine sont aujourd'hui fréquentés par la quasi-totalité des enfants de l'école. Véritables lieux de vie et de partage, il peut parfois y avoir quelques tensions... Les enfants du Conseil Municipal des jeunes, entourés de la commission école, ont donc travaillé sur la création d'un carnet du Bien Vivre Ensemble. En place depuis début novembre, ils l'ont présenté à l'ensemble de leurs camarades. Ce fût l'occasion de parler également de leur nouveau rôle de Médiateur, véritable relais entre les enfants et les animateurs. Un grand bravo à chacun d'eux pour leur investissement et leur implication dans la réussite de ce beau projet citoyen !



ENVIRONNEMENT

AIDE À L'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS VÉLO

Le Conseil Municipal a voté le 27 novembre 2023 la pérennisation du dispositif d'aide à l'achat d'équipements vélo. Pour en savoir plus : <https://bit.ly/46SjpbM> ou scannez le QRcode ci-dessous.



POINTS DE COLLECTE DE SAPINS

RECYCLAGE



Après les fêtes de fin d'année, les sapins de Noël sont trop souvent laissés dans les rues, alors qu'ils devraient être déposés dans l'une des déchetteries environnantes. Pour éviter cette pratique peu écologique et illicite, la

commune vous invite à déposer votre sapin afin qu'il soit recyclé dans l'un des deux points de collecte situés à proximité de la salle des sports et du boulodrome de la Montagne (rue des Alpes) du 3 au 10 janvier inclus. ATTENTION : ne sont pas acceptés les sapins en plastique, les sapins naturels floqués colorés, les guirlandes et autres décorations, les pots en plastique ou en terre.

AÎNÉS

COLIS DES AÎNÉS



232 aînés ont reçu un colis de Noël offert par la Municipalité, constitué de produits locaux accompagnés de petits présents et cartes de vœux confectionnés par les élèves de l'école et de la garderie. Depuis plusieurs années, des échanges de cartes entre nos aînés et

nos écoliers font le bonheur de tous. Les uns comme les autres attendent avec impatience de pouvoir lire leur correspondance respectueuse. Merci à toute l'équipe enseignante et aux animateurs de perpétuer cette tradition. Et merci aux aînés qui répondront aux écoliers.



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

Depuis quelques mois, les activités sportives au sein du village se sont étoffées grâce notamment à des partenariats avec nos voisins Pérénois. Ainsi dans l'esprit gagnant/gagnant, le **Pérénois Handball Club** propose des entraînements aux garçons de moins de 15 ans et aux filles de moins de 13 ans les lundis ou vendredis, coachés par deux Prémésquois : Damien Vanhonacker et Théo Masse. Une entente intelligente qui répond à une attente des



jeunes prémésquois et

prémésquoises et qui nourrira peut-être dans quelques années les équipes du **Prémésques Handball Club** en loisir mixte ou sénior féminine qui, notons-le, continuent d'enchaîner les victoires !



Le **Club Badminton Pérénois** (et maintenant **Prémésques** !) propose également depuis septembre cette activité, les mercredis et jeudis, avec, dès le début des entraînements, un engouement certain pour le volant de la part de nombreux Prémésquois et Pérénois !

Merci à nos assos et à leurs bénévoles pour leur ouverture d'esprit, leur envie, leur passion et le temps qu'ils donnent ! Plus d'infos :

5759111@ffhandball.net (Hand Prémésques)

5759044@ffhandball.net (Hand Pérénois)

Clubbadperenois@gmail.com (Badminton)

ENSEMBLE VOCAL CHERCHE VOIX !

Vous aimez chanter et vous souhaitez partager au sein d'un petit groupe ? Venez nous rejoindre ! "Les Zapeuprés" est un groupe de chant qui vit sa passion dans un esprit convivial, énergique et enthousiaste, avec une dose de bonne humeur et un répertoire contemporain qui s'étend des années 50 à nos jours. Pas de prérequis, pas d'audition, juste vous et votre envie de chanter.

Une nouvelle page s'ouvre cette année, venez nous rencontrer directement le mercredi entre 19h00 et 20h30 à la salle de musique ou contactez-nous : les-zapeupres@hotmail.com

BANQUE ALIMENTAIRE

850 kg de denrées et produits d'hygiène ont été collectés au



profit de la Banque Alimentaire du Nord dont 195 kg par le biais de l'école. Un immense MERCI à tous les donateurs et aussi aux bénévoles qui ont œuvré pour cette belle action de solidarité.

LISTES ÉLECTORALES

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2024

En juin 2024, des élections européennes auront lieu. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous venez

d'emménager, l'inscription n'est pas automatique.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées :

- à titre personnel en vous rendant en mairie muni des documents à fournir (pièce d'identité et justificatif de domicile),
- par l'intermédiaire d'un tiers dûment mandaté en mairie avec les documents cités précédemment,
- par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n° 12669*02 et les pièces exigées ci-dessus,
- ou en ligne, via <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous pouvez contacter la mairie au 03.20.08.82.10 pour plus de renseignements.



Si vous avez un enfant âgé de 16 ans, n'oubliez pas de faire son recensement. Celui-ci doit être fait dans les 3 mois qui suivent son anniversaire.

Cette attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou à un concours administratif en France.

Pour toute information n'hésitez pas à consulter le site officiel puis à vous renseigner en mairie : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

CÉRÉMONIE DES VŒUX

SAMEDI 27 JANVIER 2024 À 16H CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ À LA POPULATION SALLE SAINT LAURENT



AGENDA

Fermeture exceptionnelle de la mairie samedi 23 et 30 décembre

Mercredi 27 décembre matin : Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence du Maire.

Mercredi 27 décembre de 8h30 à 12h : Permanence administrative et juridique assurée par Daniel GELOEN juriste bénévole.

Samedi 30 décembre de 8h à 13h : Don du sang, salle de l'Europe à Pérénychies. Prenez RDV sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Mercredi 3 janvier de 8h30 à 12h : Permanence administrative et juridique assurée par Daniel GELOEN juriste bénévole.

Mercredi 10 janvier matin : Exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence du Maire.

Samedi 27 janvier à 16h : Cérémonie des Vœux de la Municipalité à la population à la Salle Saint Laurent.

Samedi 24 février de 8h à 13h : Don du sang, salle de l'Europe à Pérénychies. <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Vendredi 15 et samedi 16 mars : 24h des Assos.

Dimanche 24 mars à 9h30 : Parcours du Cœur.

Samedi 30 mars à 19h30 : Repas familial annuel organisé par l'association les Chasseurs Prêmesquois à la salle Saint-Laurent.

Samedi 27 avril de 8h à 13h : Don du sang, salle de l'Europe à Pérénychies. <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Mairie de Prêmesques

Place Jean-Baptiste Lebas - 59840 Prêmesques

Tél : 03 20 08 82 10 mairie@premesques.fr

www.ville-premesques.fr   [Ville de Prêmesques](https://www.ville-premesques.fr)

Ouverte : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30 -12h / 14h -17h, (jusque 18h30 le lundi) mardi : 14h- 17h, samedi 8h30 - 11h30

Mentions légales : Directeur de la publication - Yvan HUTCHINSON

Ne pas jeter sur la voie publique. Tirage : 900 ex.

Imprimé sur des papiers issus de forêts gérées durablement

